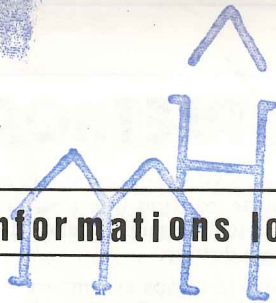




bimestriel d'informations locales

n°5



MENNECY  
ET SON  
HISTOIRE

05, AV. Ch. de Gaulle  
91540 MENNECY

# MENNECY

## INFO

prix : 3f

oct-nov 80

# éditorial

**S**écurité à l'ordre du jour de nos Ediles Municipaux : les cyclistes pourront traverser MENNECY d'Est en Ouest et du Sud au Nord, en principe en toute sécurité. En principe, car nous avons assisté à un scène étonnante.

Lorsque les feux tricolores ont été implantés devant la piscine, le Maire, entouré de Conseillers Municipaux, de Techniciens et de 6 Gendarmes se sont réunis pour améliorer le fonctionnement de ces signaux.

Pendant une demi-heure, ils ont assisté à une débauche d'infractions au Code de la Route :

Dépassements abusifs, non arrêt aux feux rouges, vitesse excessive et bien d'autres...

La Commission a été témoin d'un échantillonnage très varié de fautes commises par les automobilistes, les piétons, les cyclistes.

Est-il possible d'assurer la sécurité des citoyens malgré eux ?

**J**umelage : un sujet plus réconfortant. Des collégiens de RENNINGEN viennent séjourner à MENNECY dans des familles pendant une dizaine de jours. Nos élèves partiront avec leurs camarades Allemands pour un même séjour.

L'enthousiasme que nous rencontrons tant chez nos amis de RENNINGEN, que chez les parents d'élèves de MENNECY, fait penser que le Jumelage est une opération favorablement accueillie par nos concitoyens et qui répond à leurs désirs.

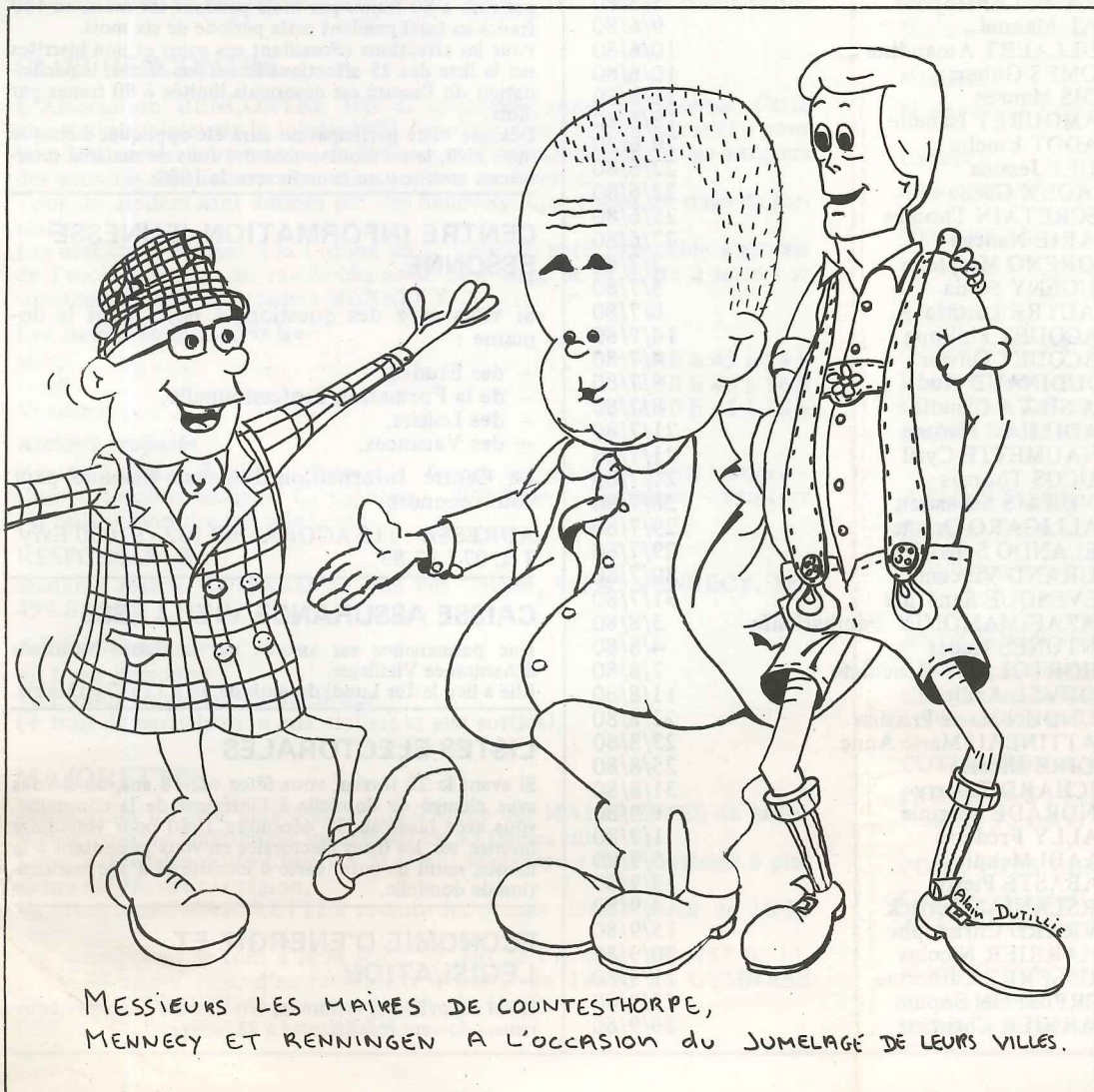
Tout récemment, une délégation de MENNECY a rendu visite aux habitants de COUNTSTHORPE (LECEISTERSHIRE Grande-Bretagne).

La chaleur, la bonne humeur de l'accueil laisse espérer quant au succès de ce second Jumelage.

HERZLICH WILLKOMMEN

WELCOME

BIENVENUE...



MESSIEURS LES MAIRES DE COUNTSTHORPE,  
MENNECY ET RENNINGEN A L'OCCASION DU JUMELAGE DE LEURS VILLES.

## AU C.E.S. : LA PLETHORE

La vie a repris dans les écoles, les charmantes petites têtes brunes et blondes donnent de nouveau du souci à leurs chers parents. Du moins à ceux qui s'intéressent à leur progéniture. Ils se regroupent en principe au sein d'associations qui se chamaillent un peu, c'est à qui œuvrera le plus efficacement pour le bien-être des élèves. Mais parfois elles se retrouvent au diapason, et entonnent le même crédo.

Cette fois ci, la Fédération ex-Cornec que préside à Mennecy Mme Krohmer, et la Fédération ex-Lagarde dont s'occupe M. Claverie s'entendent sur un point, le C.E.S. Villeroy est surpeuplé. "1.020 enfants c'est trop !". Cela pose des problèmes de discipline et de conditions de travail. Selon Mme Krohmer l'établissement peut accueillir 24 divisions de 24 élèves chacune or on en compte actuellement 40. Certes l'essor démographique de Mennecy a gonflé les écoles, mais le mal vient aussi de la carte scolaire dont le découpage est, paraît-il, mal fait. Et à la Fédération ex-Cornec on se demande "pourquoi les élèves du CoudrayMontceaux ne sont-ils pas affectés à un collège de Corbeil ou d'Evry ?".

M. Claverie est bien d'accord, "la densité d'enfants est anormale à Mennecy, il en résulte des conditions de scolarité déséquilibrées".

Les deux associations ont donc d'un commun accord décidé d'envoyer une lettre au recteur responsable finalement de cet état de fait. Mais

de ce côté peut-on espérer quelque action ? L'image de marque que s'est créée l'administration et particulièrement celle de l'éducation permet d'en douter.

Seul le temps estompera les problèmes. La population cesse de s'accroître et l'équilibre devrait revenir de lui-même. "Sûrement, pense M. Claverie mais en attendant pourquoi ne pas installer des classes dans des préfabriqués ?". La commune refuse catégoriquement; à juste titre, elle ne tient pas à transformer le collège en bidonville.

Le pléthore n'atteint pas uniquement les classes, elle s'étend aussi à la cantine où les deux fédérations s'accordent à dire que les enfants de Mennecy ne sont pas suffisamment prioritaires. "Certains doivent faire 3 km quatre fois par jour", s'indigne Mme Krohmer. "Il manque de transport scolaire pour desservir la périphérie de la ville" ajoute en écho M. Claverie.

Sur ce plan, la commune a pourtant tenté plusieurs expériences. Toutes se sont avérées des échecs par la faute sans doute des usagers qui n'ont pas su en comprendre le bien fondé.

Nul n'est jamais pleinement satisfait. Et les détails sur lesquels on achoppe vont très vite en se multipliant. "On prône l'autodiscipline, déclare le responsable de la Fédération ex-Lagarde, mais les adultes n'en sont pas capables, comment alors la faire admettre aux enfants"

## état civil

### DECES

Simone VAVASSEUR Veuve MERCIER	6/5/80
Christian DUGUET	29/4/80
Gérard CHOUIN	5/5/80
Raymond FESSARD	15/5/80
Charles DAVID	12/5/80
Jacques JACQUET	17/5/80
Ali TOULOUM	17/5/80
Pierre BOUILLIOT	13/5/80
Didier LAUMAILLE	17/5/80
Jenne OLIVIER Veuve MORISSET	4/6/80
Firmin DURAND	12/6/80
Michel ROCHELLE	25/6/80
Marcel RACT	24/6/80
Madeleine RICHARD Veuve TROISSIN	4/7/80
Anne-Marie MAGNE épouse COUSSEMAKER	8/7/80
Yvette ROUX Veuve DERAY	12/7/80
Emilien LAGNIN	26/7/80
Frédéric DIFFERNAND	23/7/80
Berthe CERNUCOFF Veuve HAYAT	30/7/80
Georges LOURDIN	10/8/80
Eugène LEHUREAU	19/8/80
Françoise DELBECQ épouse HALPHEN	17/8/80

### MARIAGES

MARTIN Michel Yves et Catherine BAY	7/6/80
DEMORE Guy et Marie-Annick BOURDOISEAU	7/6/80
MESTDAGH Thierry et Sylvie FRONTIER	13/6/80
LEBLANC Dominique et Sylvie BAUCLIN	28/6/80
ROBILLARD Jean-Claude et Martine HABERT	28/6/80
GALFRE Alain et Jocelyne BELUZE	1/7/80
COLIGNON Jacques et Antoinette ORDIONI	5/7/80
FOUSSARD Marc et Carole MOULARD	5/7/80
CHARTRAIN Michel et Eliane TOMASI	5/7/80
FLAMANT Erik et Nicole CHAMPAGNE	5/7/80
LE GAL Alain et Jocelyne DESCAMPS	26/7/80
PEROT Claude et Lidy GAILLARD	2/8/80
TOURON Yannick et Madeleine MARTINEAU	30/8/80
BLIN Philippe et Valérie BENOIT	30/8/80
MAURIN Alain et Laurence JOUVE	6/9/80
WINANDY Jean-Luc et Joëlle GILLIS	11/9/80
ROCHAIX Patrice et Anne LAMARQUE	20/9/80
VIARDOT Guy et Véronique DUPUIS	20/9/80
FOUQUET Martial et Danielle DEMAY	20/9/80
MARTIN Jack et Marie-Christine NIEL	27/9/80
PAGE-SCHMITTZEHE et Evelyne BELAICHE	29/9/80

### NAISSANCES

IGLESIAS Christelle	7/5/80
N'GUYEN Phu Khaï	9/5/80

ARDIN Jimmy	8/5/80
ASKAMP Thierry	11/5/80
LAVAYSSIERE Aurélien	12/5/80
DAP Yannick	12/5/80
PETIT Armelle	15/5/80
HADDOUCHI Amal	15/5/80
VERITE Aline	19/5/80
MONNET Cédric	19/5/80
DAVID Clémence	20/5/80
SYLLA Clarisse	22/5/80
RECLUS Fabien	22/5/80
GOUJON de BEAUVIVIER Amandine	23/5/80
BENGRINE Oirda	25/5/80
BENTZ Mélanie	27/5/80
LE MENTEC Morgane	2/6/80
FRANK Christopher	5/6/80
VAL Manuel	9/6/80
BULLAERT Amandine	10/6/80
GOMES Gilbert	10/6/80
BOIS Mauren	12/6/80
LAMOURET Isabelle	18/6/80
CADOT Emelie	20/6/80
HUET Jessica	22/6/80
PIROUX Gaëlle	22/6/80
SECRETAIN Thomas	25/6/80
MARIE Nadège	27/6/80
MORENO Marylène	2/7/80
HUGENY Sonia	5/7/80
MAUTRE Lætitia	6/7/80
BACQUET Philippe	14/7/80
BACQUET Olivier	14/7/80
JOUDINAUD Aude	18/7/80
DA SILVA Claudia	18/7/80
CADILHAC Jérôme	21/7/80
CHAUMETTE Cyril	21/7/80
DUCOS Thomas	21/7/80
ANDRAIS Sébastien	28/7/80
CALLIGARO Oriane	29/7/80
BELANDO Sébastien	29/7/80
DURAND Vincent	30/7/80
LEVESQUE Sandrine	31/7/80
RAZAFIMAMONJY Tsimbaritsifa	3/8/80
ANTUNES Heder	4/8/80
LHORTOLARY Bénédicte	7/8/80
NOUVEL Azilic	11/8/80
KUNDUN Marie Prissilia	22/8/80
GATTINEAU Marie Anne	23/8/80
MOIRE Nicolas	25/8/80
RICHARD Thierry	31/8/80
ANDRADE Virginie	1/9/80
FALLY Frédéric	1/9/80
SAADI Mehdi	5/9/80
LABASTE Pierre	13/9/80
ARSLANIAN Perrick	14/9/80
EVARD Christophe	15/9/80
CHARRIER Nicolas	20/9/80
DUSSERRE Catherine	21/9/80
PERPIGEON Sophie	23/9/80
GARNIER Christine	26/9/80

## ALLO . INFO

457 26 28, un numéro à retenir 24h sur 24, un répondeur automatique vous informe des manifestations ou des points concernant la vie de votre Commune.

### P et T RELEVÉ DES BOITES POSTALES

Le cachet de la poste faisant foi, notez que depuis le 20 Octobre l'heure limite des dépôts et de relève de courrier est fixée à 15h30 et 16h pour le dépôt dans les boîtes de quartier, 17h pour celles du bureau de poste.

### MEDECINS DE GARDE

#### NOVEMBRE

1 et 2	Docteur PANNETIER	498 02 14
9	Docteur LABASTE	493 67 89
11	Docteur LEON	457 01 69
16	Docteur LYAUTEY	457 01 07
23	Docteur MULLER	457 01 69
31	Docteur LEON	457 01 69

#### DECEMBRE

7	Docteur PANNETIER	498 02 14
14	Docteur LABASTE	493 67 89
21	Docteur LYAUTEY	457 01 07
25	Docteur LABASTE	493 67 89
28 et 31	Docteur MULLER	457 01 69

POUR CONNAITRE LA PHARMACIE DE GARDE : Téléphonnez au 457 22 22.

En cas de besoin un numéro à noter :  
Centre anti-poison  
Tél. 205 63 29 (Hôpital F. WIDAL)

### SECURITE SOCIALE

La Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie de la Région Parisienne rappelle que des modalités particulières de remboursement sont prévues pour les affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse : (art. L. 286 1 I § 4 du Code de la Sécurité Sociale).

- Sont appelés soins particulièrement coûteux, ceux qui laissent à la charge des assurés une participation supérieure à 80 francs par mois pendant six mois, ou 480 francs au total pendant cette période de six mois. Pour les affections nécessitant ces soins et non inscrites sur la liste des 25 affections fixées par décret, la participation de l'assuré est désormais limitée à 80 francs par mois.

Dès que cette participation aura été appliquée à chaque mois civil, le remboursement des frais de maladie intervenant ensuite dans ce mois sera de 100%.

### CENTRE INFORMATION JEUNESSE ESSONNE

Si vous avez des questions à poser dans le domaine :

- des Etudes
- de la Formation Professionnelle,
- des Loisirs,
- des Vacances,

Le Centre Information Jeunesse Essonne peut vous répondre.

ADRESSE : 110 AGORA - BP 102 - 91000 Evry.  
Tél. 077 37 83.

### CAISSE ASSURANCE VIEILLESSE

Une permanence est assurée par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse.  
Elle a lieu le 1er Lundi du mois de 9h à 11h30 en Mairie.

### LISTES ELECTORALES

Si avant le 28 février, vous fêtez vos 18 ans, ou si vous avez changé de domicile à l'intérieur de la commune, vous avez jusqu'au 31 décembre 1980 pour vous faire inscrire sur les listes électorales en vous présentant à la mairie, muni de votre carte d'identité et d'une justification de domicile.

### ECONOMIE D'ENERGIE ET LEGISLATION

Il est rappelé aux Commerçants que les enseignes lumineuses doivent être éteintes à 22 heures.

## LA VILLE EN TRAVAUX



Les feux de la piscine : Respectez-les !



Piste cyclable et nouveau revêtement sur le CD 153.

Depuis plusieurs semaines, la ville se transforme. Dans certains quartiers, pelleteuses et ouvriers font leur apparition sur les routes, de nouvelles signalisations sont installées; en bref, la ville est en travaux.

Parmi les transformations, il faut noter la mise en service de la piste cyclable en bordure de la R.N. 191 tout le long du parc de Villeroy.

Actuellement des travaux sont également en cours sur le C.D. 153 plus connu sous le nom de route de Chevannes, où l'on procède également à la mise en place d'une piste cyclable.

En vue d'améliorer le stationnement dans la ville et notamment les jours de marché on peut utiliser le nouveau parking de la rue du Four à chaux. Prochainement, la rue Charpentier devrait voir arriver les premiers ouvriers venant installer un collecteur pour les égouts.

Quant aux travaux sur la R.N. 191 entre la Croix Champêtre et la sortie de Mennechy en direction de Corbeil, il s'agit de la pose de câbles faite à l'initiative par l'E.D.F.

Enfin des feux de signalisation tricolores ont été installés à hauteur de la passerelle de la piscine pour faciliter la traversée des jeunes, en vélo.

Tous ces chantiers auront peut-être un peu perturbé la circulation et la vie des Menneçois, mais il ne faut pas perdre de vue que les améliorations apportées permettront aux habitants de mieux vivre.

### DERNIERE MINUTE :

Au moment de mettre sous presse, le Conseil Municipal nous informe qu'il a mis à l'étude dans sa séance du 24 Octobre 1980 la construction d'une piste cyclable en bordure de la R.N. 191 le long du quartier de La Verville depuis le poste de détente gaz jusqu'à la Perception.



Un parking rue du Four à Chaux.



L'EDF en travaux sur la RN 191.

## ASSOCIATIONS

### DONNEURS DE SANG

Si comme nous vous êtes intéressés par la création d'une section de donneurs de sang bénévoles à MENNECY.

Veuillez vous mettre en rapport avec Monsieur Paul GUILLAUMET 457 07 98 après 18h ou en Mairie au 457 00 59 pour tous renseignements.

### CLUB RENCONTRE

L'Association RENCONTRE fête sa quatrième année d'existence. Cette association, régie par la loi de 1901 (apolitique, à but non lucratif) a pour but de favoriser la rencontre de femmes et de personnes du 3<sup>e</sup> âge à travers des activités manuelles, culturelles, sorties, conférences...

Tous les ateliers sont animés par des bénévoles ayant suivi un stage de formation.

Les ateliers se situent à la Colline de la Verville, petit immeuble à gauche de l'école Primaire au rez-de-chaussée. Son siège et sa boîte à lettres se trouvent 7, rue de l'Arcade à MENNECY.

#### Les ateliers sont ouverts les :

Mardi ..... de 13 h 45 à 16 h  
Jeudi ..... de 13 h 45 à 16 h  
Vendredi ..... de 13 h 45 à 16 h

#### Ateliers proposés :

Emaux à chaud, à froid - Poterie - Tissage sur grand et petits métiers - Cuir - Encadrements - Cartonnage - Vannerie - Macramé - Peinture sur bois - Peinture sur soie - etc...

#### RESPONSABLE :

Madame Jeanne GUISARD 29, rue des Chênes, 91540 MENNECY. Tél. 499 83 29.

#### Adhésion annuelle :

40 F par personne  
10 F pour les personnes du 3<sup>e</sup> âge  
(+ frais de participation aux ateliers et aux sorties).

### MAJORETTES

Créée voici un peu plus d'un an, la Troupe des MAJORETTES de MENNECY compte maintenant un effectif de 45 jeunes filles.

Sous la Présidence de Christian MAIRE, le groupe a déjà participé à plusieurs défilés dans la région.

La troupe des MAJORETTES recrute les jeunes filles à partir de 10-12 ans.

Les inscriptions se font à la M.A.L.C. 7, rue de l'Arcade. Tél. 457 02 11, ou le Mercredi jour d'entraînement à partir de 18h30 au GYMNASSE ALEXANDRE RIDEAU, avenue Charles de Gaulle.

COTISATION ANNUELLE : 60 F.

## SPORTS

### C.S.M. FOOT-BALL RECTIFICATIF

#### INSCRIPTIONS :

##### Poussins, Pupilles

Madame CARTIER ..... 499 76 80

##### Minimes :

Madame GAUTHIER ..... 499 64 74

##### Cadets :

Monsieur DULON ..... 499 72 48

##### VETERANS :

Monsieur JUDITH ..... 457 07 55

##### SENIORS :

Monsieur BEN CHABRIA les Mardi et Jeudi au stade de 19h à 21h.

D'autre part, nous vous informons de notre projet d'organiser au sein du Club Foot-Ball une soirée LOTO le Samedi 20 Décembre 1980, joueurs et parents y sont conviés. Notez-le.

### ATHLETISME

#### Sauter, Courir, Lancer

L'athlétisme est ouvert à tous et à toutes, Adultes et Jeunes, à partir de 10 ans.

#### ENTRAINEMENT :

Chaque mardi et jeudi de 19h à 20 h pour les Jeunes âgés de 12 ans et plus.

Chaque mercredi de 17h à 18h30 pour l'école d'athlétisme.

Le dimanche matin de 10h30 à 11h30 pour tous.

#### COTISATION ANNUELLE :

Pour les 10 à 14 ans ..... 60,00 F  
Pour les 15 ans et au-dessus ..... 70,00 F

#### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Chaque mercredi au Stade Municipal à partir de 17h ou Mademoiselle ARCHENAUULT, tél. 457 06 60.

#### MANIFESTATION :

Le dimanche 7 décembre, Cross patronné par les Commerçants qui aura lieu dans le Parc de VILLEROY ouvert aux licenciés.

## L'ORANGERIE : VIVRE SON PAYS DANS SON HISTOIRE

Acquise par la Commune en 1972 "l'Orangerie" du Château de Villeroy va devenir le cœur battant de l'animation menneçoise. Les travaux d'aménagement, prévus dans le cadre d'un contrat régional, viennent de débiter. Symbole de l'histoire, "l'Orangerie" s'ouvre à l'avenir.

A travers le domaine de Villeroy, c'est l'histoire et l'âme de Mennecey qui transparaissent. Et s'il fait partie du passé de la ville il va devenir le vecteur essentiel de son avenir culturel, social, et sportif. Avenir en marche déjà avec la piscine, le gymnase, les tennis. Certes on ne fera pas revivre le château lui-même, dont seule la terre porte encore les traces, mais dans les bâtiments que le temps et la folie destructrice des hommes ont épargnés, va s'épanouir une animation adaptée à notre époque, à notre façon de vivre.

Les communs du château, appelés aussi l'Orangerie, vont être aménagés en conséquence. Un rêve cher à Mennecey se réalise.

Lorsque la commune a acquis le domaine en 1972, ce n'était pas uniquement pour en faire un haut lieu du tourisme local, mais bel et bien le cœur battant de la cité. Le parc de Villeroy va devenir le symbole même de l'existence d'une ville, d'une communauté d'hommes et de femmes. Pourquoi en effet se regrouper si ce n'est pour partager les mêmes passions, les mêmes actions, les mêmes émotions.

Une ville n'est pas uniquement une agglomération de gens qui s'ignorent et se réunissent pour des commodités matérielles pratiques. Non ! au-delà de ces nécessités, il y a le besoin de communiquer et de partager. Et le domaine de Villeroy veut en être le cadre.

### Ne pas défigurer le passé

Petit à petit, d'année en année, le projet a pris corps. Il en est maintenant au stade de la réalisation finale dans le contexte d'un programme d'équipement régional, s'inscrivant au sein de la politique des zones naturelles d'équilibre.

Nous avons déjà abordé le sujet dans le premier numéro de Mennecey Info, il convient maintenant de revenir plus en détail sur l'aménagement de l'Orangerie.

Les travaux seront conduits par M. Delaunay, architecte des bâtiments de France. Il s'agit bien évidemment de respecter le caractère initial des constructions. Seule une entrée côté ouest modifiera l'aspect original. La réfection de la toiture, des parties extérieures, et des menuiseries (notamment celles des baies vitrées) sera effectuée dans le style de l'époque. Bien que réalisé pour des besoins contemporains, le programme ne tient pas à défigurer le passé, du moins dans l'harmonie externe des constructions.

### 1.154 m<sup>2</sup> aménagés

L'aménagement intérieur concernera deux bâtiments des anciens communs du château. Mais celui situé plus à l'est ne verra que la construction d'un logement de gardien. L'autre plus à l'ouest, sera par contre restructuré de fond en comble. C'est lui qui recevra l'essentiel des équipements socio-culturels de la ville, avec aussi un deuxième logement de gardien. 1.154 m<sup>2</sup> de surface utilisables seront ainsi réalisés sur un rez-de-chaussée, un étage et des combles.

Ce bâtiment qui comportera donc trois niveaux sera desservi par un escalier central. Il comprendra au rez-de-chaussée, outre l'appartement du gardien situé à l'extrémité nord sur deux niveaux, des locaux destinés au foyer du 3<sup>e</sup> âge soit 111 m<sup>2</sup>, ceux du centre aéré qui avec 180 m<sup>2</sup> retrouvera à quelques modifications près, la place qu'il occupait déjà.

L'étage sera attribué sur 314 m<sup>2</sup> à ce qui est pour l'instant appelé l'école des "arts". En fait ce vocable regroupe les différents clubs et associations locales qui se partageront l'espace ainsi créé selon un programme qui reste à définir.

Enfin les combles abriteront le musée d'histoire sur 140 m<sup>2</sup> et celui des arts sur 201 m<sup>2</sup>. Seront exposés là les divers aspects du patrimoine historique, artistique et culturel de la région. Mennecey y retrouvera notamment la présence d'un art qui fit sa renommée... la porcelaine.

### Une structure adaptée à la vie collective

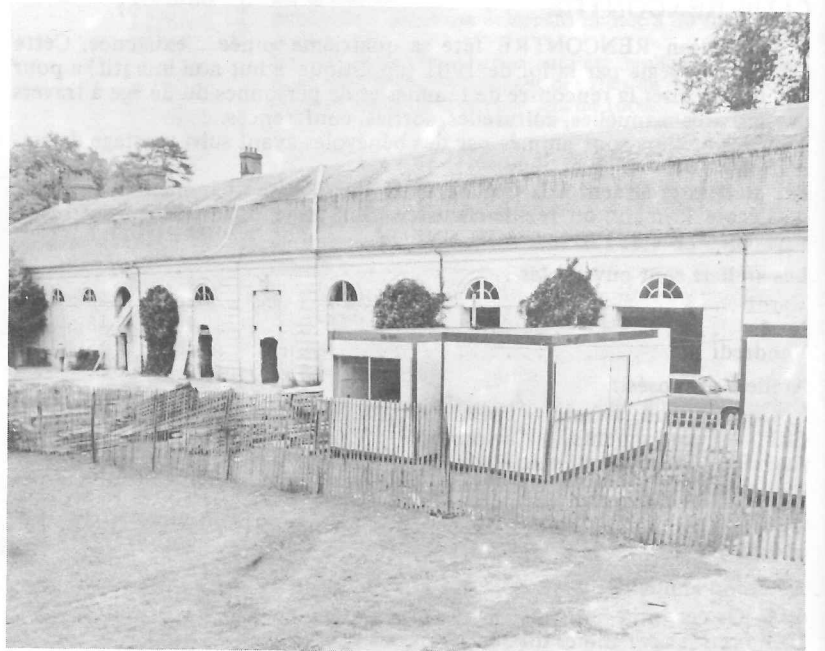
Le coût de l'opération est estimé à 4.203.765 francs. Entrant dans le cadre d'un contrat régional les travaux seront subventionnés à concurrence de 1.559.000 francs par la région Ile de France et, de 40.000 francs par le département. Le solde sera couvert par un emprunt contracté par l'intermédiaire du syndicat intercommunal du canton de Mennecey, seul organisme reconnu dans ce programme, par l'administration régionale.

La mise en œuvre a débuté et la réalisation de l'ensemble durera probablement une année.

Année après laquelle notre commune disposera d'un équipement remarquable qui tout en gardant la noblesse de son époque, offrira des structures adaptées à la vie collective de la cité.

Enfin pour couronner le tout, M. Delaunay vient d'être chargé d'étudier un projet de remise en valeur des jardins entourant les deux bâtiments, avec principalement la restauration de la fontaine et de l'abreuvoir. Et comme nous ne pouvons renier notre siècle, un parking pour voitures est envisagé en bordure des espaces verts ainsi restaurés.

Reste à espérer maintenant qu'une fois terminé, ce centre socio-culturel fonctionnera selon le souhait de tous.



### CENTRE AERE

Le CENTRE AERE sera ouvert les :

- Lundi 10 Novembre 1980
- Mercredi 12 Novembre 1980.

### VACANCES DE NOEL et JOUR DE L'AN

Le CENTRE AERE sera ouvert les :

- Mercredi 24 Décembre
- Lundi 29 Décembre
- Mardi 30 Décembre
- Mercredi 31 Décembre

Pour la Noël, il faudra faire inscrire vos enfants le samedi 22 Novembre ou le lundi 24 Novembre à la M.A.L.C., 7, rue de l'Arcade, tél. 457 02 77. Le Centre Aéré est gratuit, seul le repas est payant.

### ILS ONT DESSINE ...

Monsieur HANIN a dessiné la page 1 du N° 3. Monsieur DUTILLIE Alain a réalisé les dessins de la page 1 du N° 5. Monsieur BOUARD a croqué les maires des 3 villes Renningen, Countesthorpe, Mennecey dans la page 5 de ce numéro.

La rédaction du journal remercie ces 3 artistes bénévoles qui ont bien voulu l'aider dans son travail.



# RENNINGEN



# COUNTESTHORPE



# MENNECEY

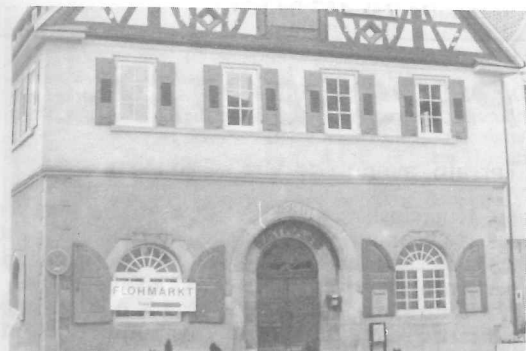
## VOTRE VILLE AU-DELA DES FRONTIERES

Depuis plus d'un quart de siècle de nombreuses communes d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne, de France. . . établissent entre elles des échanges et des liens d'amitié par le biais des jumelages. A Mennecey on se réveille doucement et depuis plusieurs mois on parle d'un éventuel jumelage avec une ville Allemande et une ville Anglaise et maintenant on peut dire que c'est presque chose faite.

C'est vrai qu'avec ses 10.000 habitants, ses nombreuses associations, ses écoles, la ville devait s'ouvrir vers l'extérieur en vue de créer des échanges et de favoriser les contacts avec nos pays voisins. Ainsi dès 1979, une commission restreinte s'est penchée sur ce projet et des recherches ont été entreprises pour trouver des villes susceptibles d'être intéressées.

La perspective de ce double jumelage avec Renningen pour l'Allemagne et Countesthorpe pour l'Angleterre est avant tout basée sur l'échange et les contacts entre les habitants. L'échange sera privilégié au niveau des enfants et du C.E.S. mais aussi au niveau des associations culturelles et sportives.

L'Hôtel de Ville de RENNINGEN.



Seulement pour que le jumelage soit vraiment efficace et non pas seulement la participation à quelques fêtes officielles chez les uns et chez les autres, il doit être l'affaire de tous les habitants. Aussi les élus pensent mettre sur pied une commission de jumelage qui sera élargie et ouverte à toutes les personnes ayant des idées sur la question. Les liens qui se tisseront progressivement devront déboucher sur une interpénétration dans les foyers ce qui implique d'aller loger chez les gens mais aussi d'en recevoir chez soi.

Une rue de COUNTESTHORPE



Dans l'immédiat aucune cérémonie officielle n'est prévue pour sceller ce jumelage. De chaque côté, les élus préfèrent vivre une longue période de fiançailles qui permettra aux habitants de mieux se connaître, de découvrir les modes de vie respectifs. L'affaire est maintenant bien lancée puisque des échanges ont déjà commencé; lors de la fête du Parc un groupe folklorique de Renningen est venu se produire. Une quinzaine de jours après, la fanfare et les majorettes de Mennecey sont allées à leur tour en Allemagne.

Il importait de trouver des villes de population comparable et d'accès facile. . . Pour vous familiariser avec elles, nous vous les présentons en quelques images rapportées des premiers voyages.

Les jeunes allemands reçus par le Conseil Municipal le 25 Octobre.



Dans le courant du mois d'Octobre, une classe de jeunes allemands est venue et une classe de Mennecey est partie. A la Toussaint, nos amis Allemands pourront admirer l'exposition de dessins présentée l'an dernier au C.E.S. et qui sera montée pour ces quelques jours au collège de Renningen. Pour 1981, des échanges sont prévus au niveau de différentes associations. En ce qui concerne l'Angleterre, les contacts sont plus récents et dernièrement une délégation conduite par MM. MONIER et CHAMPAGNE est allée rendre une première visite aux élus Anglais. Si tout se passe bien au niveau de ces premiers échanges et des contacts à venir, les cérémonies du Jumelage devraient se dérouler au cours de l'année 1982 à l'occasion de la fête du Parc.

### RENNINGEN

Le Marché à RENNINGEN.



Située à 680 km de Mennecey et à 35 km de Stuttgart, sur le contrefort de la Forêt Noire, Renningen avec ses 12.000 habitants est une cité qui ressemble beaucoup à la nôtre.

De nombreux habitants travaillent à Stuttgart, aux usines Mercedes, et à Sindelfingen, où la firme I.B.M. possède une usine. Une petite zone industrielle spécialisée dans la mécanique de précision offre également des possibilités d'emploi sur place pour la population. Nous trouvons à Renningen une filiale de la Société VIBRACHOC de Boutigny. Comme à Mennecey, la vie associative est très importante. Un complexe sportif moderne permet la pratique de nombreux sports. La ville possède une salle des fêtes, un collège et dans quelque temps, un lycée. Enfin, la commune dirigée par M. MAIER, son Bourgmestre, est responsable d'un important patrimoine forestier de plus de 700 hectares.

### COUNTESTHORPE

Eglise St-Andrews à COUNTESTHORPE.



Située à 90 km de Londres, Countesthorpe, qui fait partie du Leicestershire ne compte elle que 7.000 habitants qui vivent principalement de l'industrie du textile fortement développée dans cette région.

Ce village, typiquement Anglais avec ses cottages et ses murs en briques rouges, possède lui aussi des équipements variés. Plus de 500 élèves fréquentent son collège, 900 son lycée qui est pilote avec un mode d'éducation libérale. Une maison de Santé permet aux habitants de recevoir des soins gratuits. Les anciens possèdent, eux, une maison qui leur est propre avec, à leur disposition, des petits appartements.

Dirigée par M. CHENEY, la ville a de nombreuses associations tant culturelles que sportives.

## Mme EHRET-FEVRIER des petites frictions à une sage conciliation

Blonde, souriante, Mme Rose-Marie Ehret-Février affirme tout de suite "je ne suis pas un juge". Nommée conformément au décret du 20 Mars 1978 aux fonctions de conciliateur par le 1er président de la cour d'appel sur proposition du procureur général, elle se définit comme étant au service des habitants pour les aider à résoudre à l'amiable les litiges qui peuvent les opposer.

Bien que ses connaissances en droit lui soient utiles, Mme Ehret-Février n'est pas une "professionnelle du droit". Plus près de la population, "le conciliateur œuvre à l'écoute et au service des autres dans un souci de paix sociale".

Son action est totalement bénévole et s'étend sur l'ensemble du canton de Mennecey. On peut s'adresser à elle pour des problèmes liés aux rapports de voisinage, de propriétaire à locataire ou inversement, ou encore pour des litiges de co-propriété, des problèmes de recouvrements de créances etc. . . Bref le conciliateur peut être sollicité pour les petits tracas de la vie.

Il ne se présente pas comme une autorité maniant l'épée de justice et prête à fondre sur le citoyen contrevenant. Non ! le conciliateur n'intervient que si on le demande, et son but est essentiellement de trouver une solution amiable.

Il n'a aucune compétence pour régler les litiges relatifs à l'état de personne, comme par exemple un divorce, une recherche de paternité, ou une légitimation. Dans ces cas, seul le juge est compétent. De même le conciliateur ne peut intervenir sur des affaires pénales, ni dans les affaires por-



Mme EHRET-FEVRIER  
Conciliatrice du Canton



tant sur les baux ruraux.

Pour accomplir sa mission efficacement, Mme Ehret-Février doit recueillir toutes les informations susceptibles de l'éclairer sur le litige. C'est au cours d'entretiens avec toutes les personnes concernées par le différend, qu'elle les obtient.

Après avoir analysé les diverses situations, et réuni tous les éléments qui lui paraissent nécessaires, le conciliateur propose une solution préservant l'intérêt mutuel de chacune des parties en présence.

"Il faut bien comprendre, souligne Mme Ehret-Février que nous n'avons pas, en tant que conciliateur le pouvoir de trancher, ni celui de juger les personnes qui se présentent devant nous". "Nous ne rendons pas de jugement, poursuit-elle, les parties restant libres d'accepter ou non la solution proposée".

Si une entente est trouvée le législateur a prévu son authentification par un "procès verbal de conciliation" appelé aussi "constat d'accord". Ce document signé par les parties et par le conciliateur a force juridique de constat.

Ajoutons pour terminer que l'intervention du conciliateur est absolument bénévole et gratuite. Son but est d'aider chacun aux prises avec les réalités quotidiennes de la vie en société. Nul ne doit redouter de faire appel à ses compétences et son action d'autant qu'il est tenu au secret.

Mme Ehret-Février conciliateur du canton de Mennecey tient des permanences tous les jeudis matins à la mairie (tél. 457 00 59) et tous les samedis matins au centre médico social de la Jeannotte (tél. 457 03 83).

## la sécurité c'est l'affaire de tous

Que doit-on faire, que doit-on dire pour que les automobilistes et les piétons respectent les règles de sécurité en matière de circulation ? La télévision, les journaux, les radios, tous les médias ne cessent de prodiguer des conseils aux Français et pourtant les accidents se suivent et se ressemblent. Tout se passe toujours pratiquement de la même façon : une imprudence, un non respect du Code de la Route, une étourderie, provoquent l'accident.

Certes la civilisation moderne dans laquelle nous vivons, ne fait rien pour arranger les choses. Les gens de plus en plus pressés ne cessent de courir et finissent par s'énerver. Alors feux rouges, stop et limitations de vitesse sont plus ou moins laissés de côté et c'est bien souvent le drame qui arrive.

Dans notre ville, des installations permettront aux cyclistes de pédaler en toute sécurité :

- une piste cyclable le long de la R.N. 191 de la piscine au collège vient d'être mise en service. Avez-vous remarqué qu'elle était bordée de barrières pour augmenter la sécurité ?

- des feux tricolores permettent aux cyclistes de traverser facilement la R.N. 191 à la hauteur de la piscine.

A remarquer que la passerelle est réservée exclusivement aux piétons sportifs.

- Sur la route de Chevannes des travaux importants comporteront l'implantation d'une piste cyclable jusqu'à la Croix Champêtre.

Mais toutes ces constructions rempliront leurs fonctions à condition que tous les usagers soient prudents et respectueux du Code de la Route. Faut-il rappeler qu'on doit s'arrêter aux feux rouges, que la vitesse est limitée dans la ville que... revoquez votre code !

Respectez les panneaux et soyez prudents.

La prudence, ça s'apprend, c'est comme la politesse ou les bonnes manières. "Mieux vaut prévenir que guérir" dit un vieux dicton; chacun doit le faire sien car si certains veulent risquer leur vie ils ne doivent pas se sentir obligés de faire risquer la vie des autres.

## 270 enfants pour les classes de neige

Avec l'arrivée de l'hiver, on parle à nouveau des classes de neige qui, comme chaque année, vont permettre aux enfants des classes de CM 1 de partir pour 21 jours à la montagne. Pour la saison 1980-1981, au fil des mois près de 270 enfants prendront la route de la neige, soit à destination de Lamoura, soit à destination d'Onnion en Haute-Savoie.

Lors de la dernière réunion de la commission des affaires scolaires, les dates et destination des 9 Classes ont été fixées :

- les premiers à partir seront les CM 1 de M. BONAMY du 1er au 22 décembre à LAMOURA.
- ensuite, deux classes des Myrtilles dirigées par Mmes CHAUVIN et SANDRE du 7 au 28 janvier à LAMOURA.
- puis du 15 janvier au 2 février le CM 1 de la Sablière avec Mme LACLAU et le CM 1 de l'ormeteau avec M. LACLAU, iront à Onnion.
- du 15 février au 9 mars, se sera le CM 1 - CM 2 de la Verville avec Mme ALLALI.
- et le CM 1 de la Jeannotte avec Mme LE COZ qui se rendra à Onnion.

- en enfin du 9 au 31 mars le CM 1 de la Verville avec Mme RIVIERE et le CM 1 de la Jeannotte avec Mme CHEREL à Onnion.

Comme les années précédentes, les enfants partent avec leur maître et accompagnés d'animateurs diplômés et d'une infirmière. Logés par chambre de trois ou quatre, ils pratiquent deux heures de ski par jour sous la conduite de moniteurs appartenant à l'école de ski Français. Ils suivent également quotidiennement des heures de classe et pendant le séjour deux excursions sont prévues pour découvrir la vie locale.

Outre l'aspect de démocratisation de l'accès aux loisirs sportifs, au voyage et au dépaysement, les classes de neige constituent une collectivité miniature dans laquelle l'enfant assume les responsabilités dont il est capable, il est forcé de sortir de l'univers familial et de se débrouiller un peu seul.

Rappelons que le financement est assuré moitié par les familles et moitié par la Municipalité, la règle du quotient familial est bien entendu appliquée.

## PERSPECTIVES

Terrain, avenue de VILLEROY

La Municipalité de MENNECEY désire installer sur sa Commune une résidence du type "FOYER SOLEIL". Ensemble de studios et de petits appartements pour les Jeunes et les Personnes âgées.

Au centre, un restaurant et des équipements collectifs seront mis à la disposition des personnes vivant dans cette résidence.

Pour l'installer, le Conseil Municipal doit faire l'acquisition d'un terrain. Il a été pris contact avec Madame GAURAZ, (son époux, Monsieur le Docteur GAURAZ a exercé à MENNECEY durant de nombreuses années), qui est propriétaire d'un terrain de 7.000 m<sup>2</sup> avenue de Villeroy.

Pour mener à bien cette opération, des Membres de la Commission du Conseil Municipal seront reçus par le Directeur de la Résidence des Hauts de Plaisance à BENET en Vendée, résidence identique au projet du Conseil Municipal de MENNECEY.

Immeuble de la Croix Boissée

La Commune de MENNECEY vient d'acquérir l'immeuble sis rue de la Croix Boissée.

Cette acquisition a été effectuée par expropriation pour cause d'utilité publique.

Le jugement fixant l'indemnité d'expropriation a été rendu le 3 Juin 1980.

La dernière phase de cette expropriation a eu lieu le 11 Août 1980 par la consignation de l'indemnité.

La Commune de MENNECEY a donc pris possession de l'immeuble le 11 Septembre 1980.

La Commune va faire des travaux de construction dans les deux années à venir.

Ces travaux, pour le financement, font partie du Contrat Régional (subvention de la Région).

Lorsque les travaux seront achevés, l'immeuble comportera des bureaux annexés à la Mairie ainsi que deux pas de porte.

Mennecey Information - B.P. 25 - 91540 Mennecey - Tél. 457.00.59.  
Dépôt légal : 46-80.  
N° Commission paritaire en cours.  
Directeur Publication : J.P. BOURIOT.  
Comité d'Information : E. ARCHENAU, R. BACA, J.P. BOURIOT, M. CHAMPAGNE, G. FRANCO, P. GUILLAUMET, R. NICE.  
Rédaction : D. CHEVALIER, D. FICHEUX.  
Imp. COPYPRINT, 6 place des Marguerites, Mennecey.  
Composition, Maquettes, SUD-COMPO, Ballancourt.  
Ce numéro a été tiré à 4.000 exemplaires.

**LETTRÉ OUVERTE D'UN MAIRE-ADJOINT DE MENNECY**

La première moitié de mon mandat écoulée, je pense souhaitable de faire le point. Il y a quatre ans, retenu par l'équipe municipale précédente comme militant "parents d'élèves" et représentant des nouveaux quartiers, je me suis intégré dans un groupe, en partie renouvelé, qu'animait alors un grand enthousiasme - Nous nous sommes engagés à pratiquer la fameuse "GESTION PARTICIPATIVE PAR OBJECTIFS" : LA REALITÉ S'EST TRES VITE MONTREE DIFFERENTE :

- PREMIER DESAPPOINTEMENT : Au milieu de la réunion préparatoire à l'élection publique du "bureau", l'un d'entre nous a coupé court à toute délibération en affirmant que l'équipe précédente n'était "pas si mal que ça" et qu'il n'était pas utile de la remettre en question... Tout était alors réglé ! Les nouveaux, désespérés, ont seulement réagi pour obtenir deux aménagements :
- Mise en commun des indemnités des 3 adjoints rémunérés, au profit de l'ensemble des adjoints et des responsables de commissions.
- Alternance régulière, comme adjoint supplémentaire de nos 2 représentantes "Levitt".

Ces engagements n'ont jamais vu le jour.

- ADHESION DE NOTRE MAIRE AU R.P.R., apprise par mes voisins puis par la presse ! Nous avons pris la décision unanime de ne pas nous attacher l'étiquette d'un parti. Pour ne pas rompre prématurément notre cohésion, nous avons demandé que M. ROBERT diffuse un communiqué disant que c'était à titre personnel qu'il avait souscrit cette inscription; non seulement l'information n'a jamais paru, mais d'autres engagements avec le R.P.R. semblent avoir été pris...

- REUNIONS NON PREPAREES : Raison essentielle, absence d'éléments de réflexion et de travail, qui nous ont tous lassé en une année de mandat. Dès lors, il devenait facile à notre Maire de "tout" s'approprier en nous affirmant cependant qu'il accordait délégation...

- CERTAINS NOUS ONT QUITTES (le saviez-vous ?) d'autres ont pris du recul, les autres enfin (la vieille garde) ont accepté de continuer cahin-caha sous l'égide du Maître à effectuer quelques travaux et à prendre les coups.

N.B. Je laisse de côté les rares conseillers de tradition dont c'est le standing d'être membre de cet aéropage.

J'ai été rapidement éccœuré de constater que toutes nos propositions :

- Information
- Jeunesse
- Associations
- Travaux
- Administration

sont tombées à l'eau, brusquement par un oukase ou lentement par lassitude et pourrissement.

Quelques illustrations du DESEQUILIBRE ENTRE SOUHAITS ET REALISATIONS : Politique au profit des jeunes, école de musique, entretiens divers, accueil des nouveaux habitants, hôtel des postes, etc...

DE NOMBREUSES TENTATIVES DE SOLUTIONS ONT AVORTE ! : Débats publics et votes systématiques ! Nous en avons rapidement vu les limites et les dangers quand les dés sont pipés ; UN EXEMPLE : la désignation à bulletins secrets des 6 membres de la commission du C.M.L.C. (Centre Municipal de Loisirs et de Culture), où je fus le seul des 6 volontaires à être élu.

Tres déçus, notre potentiel d'actions s'est émoussé... vous n'y êtes pas étrangers, car l'auditoire n'a jamais excédé une dizaine de personnes comment voulez-vous qu'il existe alors une quelconque régulation ? Les débats se réduisent maintenant en un géant monologue prolongé par cet habituel insupportable et inutile voire dangereux tour de table.

CEPENDANT LE PROGRAMME AVANCE : Regardez-le, il s'accomplit, mais la façon d'y atteindre et de prendre les décisions demeure foncièrement mauvaise.

QUE NOUS RESERVE L'AVENIR IMMEDIAT. Nous entrons dans une période prémultiélectorale (Président de la République, cantonales, municipales) le processus de récupération est amorcé. "On" évoque comme par enchantement le problème qui semblait à chacun le plus important et avait été placé sous le boisseau deux ou trois ans auparavant... pour éventuellement lui en confier une partie de l'étude - En ce qui me concerne, c'est le contrat régional qu'il m'est proposé de prendre en "toute délégation" ; comme le rapport au Conseil en avait été confié, sans notre accord, à l'un des autres Maires-Adjoints, je ne peux pas le lui subtiliser aujourd'hui, d'autant que de nombreuses options ont d'ores et déjà été souscrites ; Y aura-t-il vraiment choix ? (orangerie par exemple : artisanat d'art ? salle polyvalente ? auditorium ?), je suis convaincu que nous sommes aujourd'hui dans l'incapacité d'en débattre dans le fond et d'en décider démocratiquement et que la délégation indispensable restera sous la menace permanente d'une reprise totale ou partielle. Je renonce à l'accepter malgré le grand intérêt que j'aurais trouvé à animer un tel projet dans de bonnes conditions de travail en équipe.

EN CONCLUSION, j'ai décidé de donner MA DEMISSION DE MAIRE-ADJOINT et de me consacrer à mon rôle "législatif" de Conseiller Municipal, espérant que pendant les deux ans et demi qui viennent la collégialité fasse réellement son apparition et la preuve de son efficacité au sein de notre Assemblée.

J. GENNATAS

**LETTRÉ OUVERTE au CONSEIL MUNICIPAL de MENNECY**

Les Associations soussignées s'interrogent sur la stagnation des travaux du bâtiment "Maison des Associations", boulevard Charles de Gaulle, qui leur a été promis officiellement et publiquement pour Janvier 1980 (cf. Le Républicain du 28 Juin 1979) et rappellent la nécessité de créer à partir de cette maison une coopération loyale et constructive entre elles et la Municipalité.

Les Associations s'inquiètent de l'avenir du Poste de Chargé de Mission créé tout spécialement le 31 Mai 1979 par délibération du Conseil Municipal pour "la mise en place des structures techniques, administratives et de fonctionnement de la Maison des Associations" et du futur incertain de ce Responsable avec lequel les Associations entretiennent des relations constructives.

Les Associations déplorent la fermeture du chalet qui a une fonction d'animation auprès de l'ensemble des Jeunes, provoquée par le manque de moyens ainsi que la décharge sur une seule personne du travail d'éducateur auprès de tous ceux qui vivent des difficultés réelles d'insertion.

Les Associations demandent la réouverture du chalet dans des conditions satisfaisantes d'accueil, de prise en charge avec les moyens pédagogiques nécessaires.

Associations Membres du C.L.A.M. : AMICALE LAIQUE, ENSEMBLE VOCAL, COMITE FRANCE-POLOGNE, GUIDES DE FRANCE, SOCIETE PHILATELIQUE, PHOTO-CLUB, RENCONTRE, SCOUTS DE FRANCE.

Le Vice-Président du C.L.A.M.  
L. LAVIGNE

**REPONSES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni le Vendredi 24 Octobre 1980 devant un public exceptionnellement nombreux. En effet, dans un ordre du jour très chargé, il avait à étudier la lettre de démission de Jean GENNATAS, Maire-Adjoint, et la lettre ouverte du C.L.A.M. (voir ci-contre).

**- Démission de Jean GENNATAS**

Monsieur le Maire indique qu'il y a une quinzaine de jours, Jean GENNATAS lui avait demandé d'assumer de nouvelles fonctions car ses occupations professionnelles lui laissaient davantage de temps libre. Jean-Jacques ROBERT lui proposait alors de s'occuper des travaux de réfection de l'Orangerie, Jean demandait un certain laps de temps de réflexion et comme réponse envoi sa démission aux journaux locaux et aux Conseillers Municipaux.

M. le Maire demande à M. GENNATAS s'il maintient sa démission ou s'il revient sur sa décision. Après avoir expliqué que le contenu de la lettre était "la résultante de beaucoup de choses" et malgré les interventions de MM. Franco, Guillaumet, Bouriot exprimant leur désaccord sur les points de vue de M. Gennatas, celui-ci a assuré qu'il maintenait sa démission.

Le Conseil Municipal unanime regrette la décision de Jean, décide de maintenir vacant le poste de Maire-Adjoint et espère revoir très vite leur collègue reprendre sa place.

**- Lettre ouverte du C.L.A.M.**

Dans cette affaire, M. le Maire s'étonne que le Lundi 20 Octobre le bureau du C.L.A.M. ait reçu Joël MONIER président du C.M.L.C. et que pas un membre présent n'ait parlé avec lui des soucis qui semblent inquiéter les associations signataires. Il demande à M. LAVIGNE, Vice-Président du C.L.A.M. et à Patrick TESSON le fonctionnaire chargé de l'animation des Jeunes de venir à la table du Conseil pour s'expliquer.

Lucien LAVIGNE reconnaît qu'effectivement le Lundi 20 les Présidents de section avaient en poche la lettre ouverte; mais comme ils devaient la présenter devant leurs adhérents ils ne pouvaient en parler qu'après leur passage devant leur assemblée générale. Patrick TESSON indique qu'il avait demandé en Juin 1980 des crédits supplémentaires pour animer sa section des Jeunes et qu'il a été obligé de fermer le chalet car les crédits ne lui ont pas été accordés.

M. le Maire indique qu'il a eu une large discussion avec M. TESSON au moment de la fermeture du chalet et qu'il a reçu une délégation de Jeunes. M. TESSON réclame 3 animateurs à mi-temps qui lui permettent de poursuivre son action pédagogique d'éducation, des locaux supplémentaires pour créer des activités nouvelles, moteur, groupes musicaux... Les Jeunes eux appuient la demande de leur responsable et réclament un mini-bus pour leurs déplacements, un terrain pour implanter un parcours de motocross.

Le Conseil Municipal accorde les crédits pour la rémunération des animateurs et décide la construction de 40 m<sup>2</sup> supplémentaires de bâtiments autour du chalet. En ce qui concerne le bus il est peu convaincu de la rentabilité d'un tel engin comme semble le croire les Jeunes mais il étudiera l'acquisition éventuelle de ce car.

Le Conseil Municipal va se mettre à la recherche d'un terrain pour le motocross. Mais il ne cache pas la difficulté de l'entreprise car les normes de sécurité sont rigoureuses pour la pratique de ce sport et les nuisances ne sont pas négligeables.

La construction du C.M.L.C. traîne en longueur, Jean-Jacques ROBERT indique qu'il s'agit là d'un retard qui lui semble normal dans le bâtiment dû au départ de la Société LEVITT qui a déménagé son chantier et aussi aux différents points de la maison qu'il faut renforcer pour être en règle avec la sécurité. En tout cas, la maison s'achève en ce moment.

Quant aux explications de Patrick TESSON relatives à la fermeture du chalet elles ne semblent pas avoir satisfait les Conseillers Municipaux.

Devant leur scepticisme, M. ROBERT indique alors que M. TESSON a vu arriver dans le chalet un groupe d'éléments étrangers à MENNECY qui a essayé de s'introduire dans les locaux pour pratiquer la toxicomanie. De plus le jeune qui s'est rendu coupable du viol dans le village fréquentait le chalet.

Craignant d'être débordé, M. TESSON a préféré fermer le chalet. En accord avec M. Joël MONIER ils n'ont voulu donner aucune publicité à l'affaire. Il semble qu'à l'heure actuelle la situation se soit assainie. Avec les moyens supplémentaires dont il dispose le chalet ouvert de nouveau doit répondre aux exigences des Jeunes.

M. LAVIGNE est satisfait de toutes ces explications. Il dit que les Associations ont le désir de coopérer avec les Elus Municipaux.

Le Conseil Municipal prend note de ces bonnes dispositions et Jean-Jacques ROBERT rappelle que la mise en place du C.M.L.C. est une grosse entreprise, souci constant des Elus et que c'est seulement avec le concours de tous et particulièrement avec l'aide de toutes les sections qu'on pourra réussir, car ne l'oublions pas 1 Menneçois sur 3 a moins de 16 ans.

**CONSULTATION DE LA POPULATION**

Afin de faciliter LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DE LA RUE DE MILLY le Conseil Municipal vous demande de répondre par retour aux questions suivantes en cochant la case correspondant à vos désirs.

- Souhaitez-vous :
- 1) un sens unique  OUI  NON
  - 2) une zone bleue  OUI  NON
  - 3) le maintien de la situation actuelle  OUI  NON

4) FACULTATIF : Nom et Adresse : .....

Adressez vos réponses, avant le 5 décembre, à la Mairie de Mennecy, Service Information, 91540 Mennecy.

De vos réponses dépend la décision que la Commission d'étude proposera au Conseil Municipal.



## la vie qui vient

### COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

8h30 Messe à Ormoï.  
11h30 Rassemblement Mairie de MENNECY.  
Avec la présence de Monsieur le Sous-Préfet, d'un détachement de l'Armée Nationale, des Sapeurs Pompiers, de la Fanfare, des Associations et des habitants de MENNECY.

- Dépôt de gerbe au Monument aux Morts
- Remise de décorations à l'initiative du Comité d'Entente des Associations de Combattants MENNECY-ORMOÏ, et du Conseil Municipal.
- Réception et vin d'honneur à la Mairie.

### BALEINES ET PHOQUES

Une Conférence-Débat organisée par MenneCy-Animation aura lieu le vendredi 14 Novembre à 20h45 à la M.A.L.C. 7, rue de l'Arcade. Il y sera traité des mœurs et de la protection des baleines ainsi que de la sauvegarde des bébés phoques.

Un montage audio-visuel couleur sera présenté à l'initiative de l'association Green-Peace animé par REMY PARMENTIER.

- Il sera demandé une participation aux frais :
- 5 F par entrée, tarif unique.
- Réservez-nous votre soirée !

### ADELPHÉ, ALBIN, ALES

Peintre des harmonies et des impressions de couleurs, poète du regard où s'inscrivent les formes, Georges ALES exposera à la M.A.L.C. 7, rue de l'Arcade à MENNECY du 16 au 23 Novembre. Cette semaine de l'ART est organisée par MENNECY-Animation sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques ROBERT.

Pour la seconde fois, Georges Alès nous prouve que l'artiste ne vit plus "dans sa tour d'ivoire". On se souvient en effet que le 7 juin dernier, il avait invité le public à voir chez lui quelques-unes de ses toiles, évocatrices d'un riche itinéraire. Impressionniste ou surréaliste ? Ni l'un, ni l'autre. On le célèbre comme un peintre coloriste. Le nier lui serait difficile, car, c'est vrai qu'il nous offre surtout un joli jeu d'harmonie qui s'accommode aussi bien de ses natures mortes que de ses paysages.

La peinture : un langage dont il se sert à merveille pour nous restituer la poésie des choses. Tout près de lui, Adelphe nous donnera une démonstration d'une activité manuelle née des temps anciens et aujourd'hui disparue : la broderie au point de Beauvais. Un travail minutieux et d'amour qui offre des effets de style sur nappes, napperons ou foulards. Un troisième nom, le peintre Albin qui lui n'exposera pas mais prouvera "son coup de main" pour les portraits en réalisant le vôtre en instantané et sur demande. Adelphe, Albin, Alès un trio à ne pas manquer !!...



### SAINTE CECILE

#### LA FANFARE DE MENNECY LA CHORALE DE MENNECY LES MAJORETTES DE MENNECY

Portent à votre connaissance qu'ils fêteront leur "Patronne" en commun, le Dimanche 30 Novembre selon le programme suivant :

- 10h Grand Messe en l'Eglise St-PIERRE de MENNECY
- 11h Défilé des Majorettes de MenneCy
- 11h30 Réception à la Mairie par le Conseil Municipal
- 13h Banquet au Restaurant Municipal de l'Orme-teau.

Réservez votre journée, pour assister nombreux à cette festivité, la plus ancienne de notre Ville et apporter ainsi votre soutien à l'Art "Musical".

### A P E I

Les membres du Conseil de l'A.P.E.I., association des parents et amis d'Enfants Inadaptés du Val d'Essonne, vous invitent à l'assemblée Générale de l'Association qui aura lieu de 14h à 16h le 6 décembre 1980, 7, rue de l'Arcade à MENNECY. Cette assemblée sera pour nous l'occasion de nous rencontrer et de répondre aux questions que vous nous poserez.

Nous vous informerons de notre action pendant cette première année d'existence, et nous déterminerons ensemble les besoins et les urgences pour l'année à venir.

Nous proposerons à tous ceux qui le souhaitent de venir nous aider, au sein du Conseil de notre association, chacun peut agir.

Sans attendre le 6 décembre, vous pourriez nous présenter vos questions, soit en nous écrivant (B.P. N° 17 - MENNECY), soit en rencontrant l'un de nous à la permanence assurée par l'A.P.E.I., au centre Médico-Social de la Jeannotte de 9h à 11h tous les lundis, et le deuxième samedi de chaque mois. Nous aurons ainsi, le jour de l'assemblée, les informations nécessaires pour vous répondre.

Parents, Amis, nous vous attendons nombreux le 6 Décembre !

### NOEL DES ANCIENS

Le repas annuel de fin d'année aura lieu le Samedi 13 Décembre à 12h30 à la salle du Restaurant Municipal de la Jeannotte.

Un service d'autocar assurera le transport selon l'horaire ci-dessous :

- 12h Centre Commercial la Verville
- 12h05 Croix Champêtre
- 12h10 Résidence des Châtrees
- 12h15 Résidence du Bel Air
- 12h20 Place de la Mairie.

La Commission "MenneCy-Animation" assurera, comme l'an passé, la partie artistique de cette journée.

Les personnes incapables de se rendre, pour raison de santé, à ce repas, sont invitées à se faire connaître à la Mairie, soit en écrivant, soit en téléphonant au 457 00 59.

Il serait, également, intéressant de connaître les noms et adresses des Anciens de MENNECY se trouvant, soit dans des maisons de retraite, soit dans des hôpitaux, faites nous le savoir en mairie S.V.P.

### EXPO PHOTO

Le Photo-Club organisera le samedi 29 et le dimanche 30 novembre au restaurant municipal de la Jeannotte une exposition photo ouverte aux particuliers et aux Photos-Clubs. Les œuvres noir et blanc et couleur seront acceptées et classées en trois catégories : nature, éléments humains et créativité. Pour tous renseignements ou inscriptions contactez Pierre GRAND, tél. 498 02 66, ou Gérard DUCHAMP, tél. 499 80 93.

### CONFERENCES

**CONNAISSANCE DU MONDE**  
Vendredi 9 Janvier 1981 à la M.A.L.C.

**AU LADAKH, Traditions du Tibet**  
avec Louis MAHUZIER  
séances à 14h et 21h

Vendredi 23 Janvier 1981  
**AVENTURE AUX ILES GALAPAGOS**  
avec Christian ZUBER

certainement au gymnase de la piscine.  
1 seule séance soirée exceptionnelle à 21h.

### PETITES ANNONCES MENNEÇOISES

Société Automatismes et Avenir Informatique Recherche

- Ingénieur Système (Electronique et Logiciel) si possible formé sur MINI 6 de CII-HB).
- Technicien Supérieur, formé sur Microprocesseur (Electronique et Logiciel).

Lieu de Travail : MENNECY.  
Ecrire à 2AI, 27 rue des Oseraies, 91540 MenneCy.

## en bref

### CONCOURS DE BELOTE

La Commission Municipale MENNECY Animation organise Vendredi 28 Novembre 1980 à 20h30 au Restaurant Municipal de l'Ecole de la Jeannotte son 3è Grand Concours de Belote. Limité à 64 équipes, il est ouvert aux équipes formées.

Les inscriptions se feront sur place de 19h30 à 20h15 au prix de 20 frs par joueur.

Chaque équipe joue 5 parties.

Une partie se termine après 12 donnes prenantes, le classement final sera établi à l'issue des 5 parties.

Lots à chaque participant.

### ARTISANS RECOMPENSES

Au cours d'une réception organisée dans les locaux de la Ferme du Bois Briard à EVRY par la Chambre de Métiers inter-départementale des Yvelines, du Val-d'Oise et de l'Essonne, Monsieur COMBE, Président de la Chambre de Métiers sous la Présidence de Monsieur PERILLIAT, Préfet de l'Essonne, a remis des diplômes aux meilleurs artisans de l'Essonne, dont 3 MENNEÇOIS :

- M. et Mme TAMISIER Daniel (maçonnerie)
- M. et Mme LUCAS Bernard (dépannage électronique)
- M. COUDERT René (couverture plomberie).

Toutes nos félicitations.

### UN MENNEÇOIS A CHYPRE...

Monsieur Robert PICHOT fidèle auditeur de R.T.L., ayant participé à un concours radiophonique sur l'équipe de FRANCE de Foot-Ball, truffé de questions difficiles sur ses membres, de Michel PLATINI à Dominique ROCHETEAU, a accompagné l'équipe de FRANCE à CHYPRE qui y disputait son premier match éliminatoire pour la Coupe du Monde.

### BIENTÔT LE PERE NOEL

Comme chaque année, le PERE NOEL de MENNECY-Animation, rendra visite aux enfants des écoles maternelles, ainsi qu'aux enfants du Centre Aéré début Décembre ; un samedi du mois de Décembre il sera présent au marché de MENNECY, à la Gare, au Centre Commercial Bel Air, au Centre Commercial Codec, au Centre Commercial de Villeroy.

Parents à vos appareils photos.

### CONCOURS DE DESSINS

A l'occasion de l'Exposition Adelphe, Albin et Alès, un concours de dessin réservé aux Enfants de MenneCy se tiendra tous les jours à la M.A.L.C., du 16 au 22 Novembre sur le thème "MenneCy Rêvée".

Règlement sur place.

Remise des prix dimanche 23 à 18h.

### SORTIES - SPECTACLES 1980-1981

- Dimanche 14 Décembre, THEATRE DES 2 ANES, la nouvelle revue des Chansonniers avec : Pierre-Jean VAILLART et Christian VEBEL "Quand les ânes voteront".

Départ, place de la Mairie à 14h.

Participation aux frais 60 frs.

- Dimanche 15 Mars, au PALAIS DES CONGRES, Serge LAMA - Récital 1981.

Départ, place de la Mairie à 15h30.

Participation aux frais 90 frs.

Les inscriptions sont ouvertes à la M.A.L.C. 457 02 77 ou chez Monsieur J.P. RIVIERE, 15 avenue du Général Leclerc, tél. 457 08 88. Places Limitées.

### "UN HOMME ET UNE FEMME" au Ciné Club de Forum

Le Ciné Club de Forum tiendra sa prochaine séance vendredi 28 novembre à 20h30 à la M.A.L.C., 7 rue de l'Arcade.

La soirée aura pour thème "la vie du couple" autour de la projection du chef d'œuvre de Claude Lelouch, Palme d'Or à Cannes, "Un Homme et une Femme".

Selon son habitude, le Ciné Club Forum invitera des personnalités du monde cinématographique pour animer le débat qui suivra la projection du film.